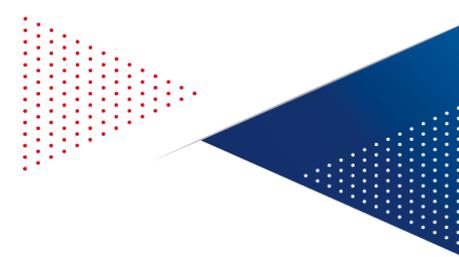


COMMISSION FEDERALE DE L'ARBITRAGE FFU2 2023-2024



Nom Prénom Arbitre	Affectation
BARBIER BENJAMIN	FFU1
FABRE REMI	FFU1
FERNANDES JOEL	FFU2
PRESSE JONATHAN	FFU2
SORBET BENJAMIN	FFU2
HALLOU MOSTAPHA	FFU2
MESSAOUDI MAEL	FFU2
OUALAOUCH YACINE	FFU2
GAUDIN SACHA	FFU2
BELHADJ AHTMAN	FFU2
DIANI ALA EDDINE	FFU2
RAHAL NEBYL	FFU2
LE TENNIER SAMUEL	FFU2
MORAR CRISTIAN	FFU2
CHABOT LAURENT	FFU2
LOIRE CLEMENT	FFU2
EL HAMIDI YOUSSEF	FFU2
VASSE DAMIEN	FFU2
AYADI NIZAR	FFU2
LAURENT MAXENCE	LIGUE

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.